



Montréal, le 22 mars 2019

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, rue du Square-Victoria, 4e étage
C. P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Objet : Commentaires de L'Association des groupes de ressources techniques du Québec dans le cadre de la l'avis de consultation de l'Autorité des marchés financiers portant sur la demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d'investissement en capital de développement

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et œuvre à la promotion et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins des ménages à faible et modeste revenu et des personnes ayant des besoins particuliers.

Le rôle de L'AGRTQ est d'agir comme agent mobilisateur auprès de ses membres et de ses partenaires dans le but de promouvoir l'habitation communautaire. À ce titre, elle collabore avec différents partenaires communautaires, institutionnels, publics et privés et effectue des représentations gouvernementales pour favoriser la mise en place ou l'amélioration d'outils financiers, de programmes ou de politiques publiques qui appuient le développement du logement communautaire.

Les GRT sont des entreprises d'économie sociale vouées au développement de l'habitation communautaire. Leur intervention vise l'amélioration des conditions d'habitation des ménages à faible et modeste revenu, et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Partout au Québec, les GRT accompagnent des organismes ou des groupes de citoyens dans le développement de projets immobiliers communautaires, constitués soit en coopérative d'habitation ou en organisme à but non lucratif d'habitation. Les GRT guident les groupes de locataires et coordonnent les administrations publiques, les entrepreneurs généraux et les autres professionnels (architectes, notaires, ingénieurs, etc.) dans tous les volets de la réalisation d'un projet : la vie associative, l'immobilier et le financement.

Les GRT sont des acteurs de 1er plan en matière d'immobilier communautaire dans chaque région et communauté où ils œuvrent. Au cours des 40 dernières années, les GRT ont développé, avec les collectivités, un parc immobilier communautaire d'envergure de près de 80 000 logements.

Nous reconnaissons l'importance du travail de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans son rôle d'encadrement des investisseurs. Nous sommes d'avis que l'AMF fait preuve d'ouverture en permettant au marché de diversifier encore davantage l'offre de produits financiers. Comme les nouveaux OPC du Fonds intégreront 30 % de son action régulière (nommée action C), cette avenue nouvelle, permettra aux Québécois de continuer à participer à la croissance économique du Québec et ainsi favoriser davantage d'investissement dans la construction de logements sociaux, communautaires et abordables pour le plus grand bénéfice des ménages québécois qui en bénéficient.

La pertinence du Fonds de solidarité FTQ n'est plus à prouver et ses impacts sur l'économie québécoise sont majeurs. Le Fonds de solidarité FTQ est un partenaire financier de premier plan dans la réalisation de logement social et communautaire. Il a permis la construction ou la rénovation de 3 882 logements de qualité grâce à des investissements totalisant 76,3 millions de dollars. Il a permis de mettre sur pieds des outils financiers importants qui ont donné un élan au développement de l'habitation communautaire. Sous l'initiative du GRT *Bâtir son quartier*, le Fonds de Solidarité FTQ a permis la création du Fonds d'acquisition de Montréal (FAM) qui a ensuite inspiré le Fonds d'acquisition du Québec (FAQ) pour l'ensemble du territoire québécois. Les deux fonds permettent l'acquisition de terrain afin d'y construire des projets d'habitation communautaire.

La participation du Fonds de solidarité FTQ contribue ainsi au mieux-être des ménages à revenu faible ou modeste, à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale et favorise l'insertion en emploi ou le retour aux études. La construction de logement communautaire, c'est aussi revitaliser des villages et des quartiers et permettre à la population locale à plus faible revenu d'y rester, c'est aussi la création d'emplois et des projets qui stimulent l'économie.

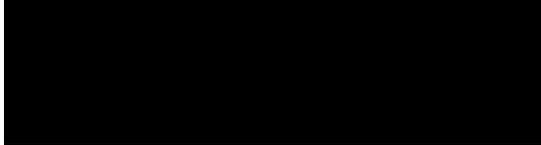
Nous devons souligner l'importance du Fonds comme outil d'épargne-retraite des Québécois. En effet, c'est plus de 667 000 actionnaires qui lui font confiance, soit l'équivalent d'un travailleur sur sept de la province. Depuis sa création il y a 35 ans, c'est plus de 1,1 million d'actionnaires qui lui ont confié leurs épargnes.

Cette avenue, que le Fonds envisage, permettra à une nouvelle catégorie de Québécois d'épargner pour leurs projets de vie grâce à des produits plus flexibles et plus liquides. Mais avant tout, cette proposition permettra au Fonds de continuer à réaliser sa mission sans le soutien de l'État puisqu'ils ne seront pas admissibles aux crédits d'impôt pour contribution à un fonds de travailleurs.

Nous croyons, tant pour ses actionnaires et pour l'ensemble des Québécois et particulièrement pour la génération montante, que l'AMF devrait considérer favorablement les aménagements réglementaires demandés en lien avec - *la demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d'investissement en capital de développement.*

Nous croyons que la proposition du Fonds constitue un équilibre entre son rôle et celui des autres institutions financières, le suivi des règles en vigueur pour la distribution de tels produits, le respect de sa mission et la création d'une nouvelle offre d'épargne québécoise créatrice de valeur tant pour les entreprises que pour les épargnants. Nous sommes d'avis que la proposition du Fonds de solidarité FTQ générera un impact des plus positif sur l'ensemble de l'économie du Québec.

Je vous prie d'agréer mes sentiments les plus distingués.



Alain Marcoux,
Président